

# Conditions Générales de Ventes et d'Utilisation liées aux prestations de formation professionnelle

## 1. PREAMBULE

Les présentes Conditions Générales de Vente sont à jour au 16/06/2022. Elles concernent les prestations de formation professionnelles.

Dans les paragraphes qui suivent, il est convenu de désigner par :

Société : Be Wise Coaching (Centre de l'Epanouissement Professionnel), représentée par Benjamin Friant

SIRET : 847 875 366 00019 (NAF : 7022Z)

NDA : 11 92 23411 92

Client : co-contractant avec la Société, qu'il soit un particulier ou une entreprise

Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation ou à un bilan de compétences

CGV : les conditions générales de vente et d'utilisation

OPCO : les opérateurs de compétence agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises

Contrat : convention ou contrat de formation professionnelle

Toutes dispositions dérogeant aux présentes CGV devront résulter d'un accord exprès, mentionné dans un autre document faisant foi et signé par l'ensemble des parties du contrat.

## 2. APPLICATION ET OPPOSABILITÉ DES CGV

Les présentes CGV ont pour objet de définir l'ensemble des conditions dans lesquelles la Société met à la disposition des Clients les activités de formation professionnelle.

Le Client déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes CGV lors de la contractualisation.

Les CGV sont régulièrement mises à jour. Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de signature du contrat.

Toute condition contraire posée par le Client serait donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à la Société quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que la Société ne se prévale pas à un moment donné d'une quelconque disposition des présentes CGV, ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement d'une quelconque disposition desdites CGV.

Pour les prestations mobilisant le financement CPF, le client effectuera les démarches via la plateforme [moncompteformation.gouv.fr](https://www.moncompteformation.gouv.fr) et sera soumis aux CGU du site, à savoir :

<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/sites/default/files/2022-04/MCFConditions%20particuli%C3%A8res%20Titulaire.pdf>

### 3. INSCRIPTION

Les demandes d'inscriptions peuvent se faire par téléphone ou par courriel ou par formulaire de contact sur le site web (par téléphone : +33 (0)7 67 88 63 46 ; par email : [contact@benjaminfriant.com](mailto:contact@benjaminfriant.com) ; sur le site [www.epanouissementpro.com](http://www.epanouissementpro.com)

Toute modification pourra se faire via simple demande écrite par e-mail. Le client certifie avoir pris connaissance du programme et vérifié le niveau de connaissances préalables requises du stagiaire pour suivre la formation choisie.

Dès réception de la demande d'inscription, Be Wise Coaching adresse au client/stagiaire une demande de rendez-vous téléphonique ou en visio-conférence afin de définir ensemble les attentes et besoins des stagiaires.

A l'issue de cet entretien, Be Wise Coaching envoie au Client le programme. Si le client a expressément fait par de demandes de modifications pendant le rendez-vous téléphonique, un programme personnalisé est envoyé au Client.

Une fois le programme accepté par le Client, Be Wise Coaching lui enverra par e-mail : le programme de la formation, une convention ou contrat de formation, les Conditions Générales de Vente et le devis.

Toute inscription ne prend effet qu'à réception d'une confirmation écrite (format email) et de l'acceptation d'un devis adressé à Be Wise Coaching. Une convention (ou contrat) de formation est adressée en 2 exemplaires, dont le second est à compléter par l'entreprise (ou le client) et à retourner avant le démarrage du stage.

Le client retournera alors à Be Wise Coaching par courrier ou par e-mail la Convention ou le Contrat daté(e)s, paraphé(e)s et signé(e)s avec la mention « Bon pour accord ». Le Contrat est valablement conclu entre la Société et le Client et les engage de manière irrévocable selon les CGV. Le cas échéant une convention particulière peut être établie entre la Société, l'OPCO ou le client.

Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée sur la base de dossiers complets. Si l'effectif maximum est dépassé (4 à 12 stagiaires selon les formations), une liste d'attente est établie. Avec l'accord de l'intéressé, un report d'inscription peut être proposé.

La Société se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute inscription qui émanerait d'un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une précédente commande.

La Société adressera une convocation avec les informations pratiques au minimum 3 jours avant le début de la session avec les dates et le lieu de la formation. Be Wise Coaching ne peut être tenu responsable de la non réception de la convocation, quels qu'en soit le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du stagiaire à la formation.

En fonction des formations, une facture concernant le solde dû et une attestation de présence seront transmises à la fin de la prestation ainsi qu'une enquête de satisfaction.

Les CGV spécifiques pour les actions de formations sont présentées et disponibles dans le catalogue de formation.

#### **4. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT**

Le prix affiché des formations est un coût par personne et par session. Les prix incluent les frais d'animation et les documents remis aux stagiaires.

Une facture libellée en Euros est adressée au client ou, le cas échéant à l'organisme collecteur, au préalable de chaque session de formation. Dans le cas de non prise en charge des frais de prestation par l'organisme collecteur (OPCO), le Client s'engage à régler les factures émises par Be Wise Coaching.

Les paiements devront être effectués par virement bancaire selon les modalités présentes sur la facture.

Ce qui est inclus dans nos formations :

- supports de cours
- certificat de participation à la formation et/ou de réussite à l'examen
- démarche EQ-i ou MBTI quand celle-ci est mentionnée dans le programme
- pauses café et rafraîchissements (session présentielle uniquement)

Sauf accord avec l'entreprise, Be Wise Coaching ne prend pas en charge l'organisation du transport des stagiaires et les repas.

Pour les formations Inter ou Intra-entreprise :

La demande d'inscription, formalisée par la convention signée en deux exemplaires, ne sera effective que si elle est accompagnée :

- d'un virement de 100% du montant total de la formation. Le montant est précisé sur chaque convention de formation.
- Pour les administrations : d'une lettre valant commande.

– En cas de financement par un OPCO ou Pôle Emploi : d'une copie de l'attestation de prise en charge.

Pour les formations à titre individuel :

La demande d'inscription, formalisée par le contrat signé en deux exemplaires, ne sera effective que si elle est accompagnée d'un virement de 30% du montant total de la formation. Le montant est précisé sur chaque contrat de formation.

En l'absence de ces documents le jour de la formation, Be Wise Coaching se réserve le droit de refuser l'inscription.

Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque dans des situations exceptionnelles.

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le Client de pénalités de retard tels que mentionnés sur le devis ou la facture.

Si le client bénéficie d'un financement par un OPCO, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où Be Wise Coaching ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conformément à l'article 261-4-4° du Code général des impôts, les prestations s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle continue sont exonérées de TVA. Cette mention sera reportée sur les factures liées aux activités de formations professionnelles.

## **5. MODIFICATION, REPORT OU ANNULATION D'UNE FORMATION**

Du fait de la décision de la Société :

En raison du nombre limité de places et pour fournir une formation de qualité, pour des raisons de calendrier, d'un nombre de participants insuffisant (moins de 4 participants pour les formations collectives) ou autres raisons non imputables à Be Wise Coaching tel qu'un cas de force majeure, Be Wise Coaching se réserve le droit de modifier les dates en avisant les participants au préalable.

Be Wise Coaching se réserve le droit de reporter ou d'annuler une formation dans les deux semaines précédant celle-ci.

Du fait du Participant et/ou du Client

L'annulation d'une formation est possible, à condition de le faire au plus tard 15 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par courrier ou par e-mail à l'adresse [contact@benjaminfriant.com](mailto:contact@benjaminfriant.com).

Toute annulation doit être communiquée à Be Wise Coaching :

En cas d'annulation dans les 15 jours précédant la formation : facturation de 100% du coût total de la formation

En cas d'abandon ou d'absentéisme d'un participant sans justification valable, le coût total de la formation sera facturé

La demande de report de sa participation à une formation peut être effectuée par le client, à condition d'adresser une demande écrite à l'organisme de formation dans un délai de 15 jours avant la date de la formation.

Quel que soit le type de la formation, sur demande écrite avant le début de la formation, le Client a la possibilité de remplacer un participant sans facturation supplémentaire.

## **6. PROPRIETE INTELLECTUELLE ET COPYRIGHT**

La documentation remise aux participants ne peut être reproduite pour diffusion ou communication au public.

L'ensemble des documents remis ou utilisés au cours de la formation constituent des œuvres originales et, à ce titre, sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright. En conséquence, les stagiaire (ou le client) s'interdisent d'utiliser, copier, transmettre et plus généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit de la société. Ils ne peuvent en aucun cas être revendus ou mis à la disposition du public sous quelque forme que ce soit, y compris électronique.

## **7. RESPONSABILITÉ**

L'obligation au titre de la formation est une obligation de moyens. Be Wise Coaching est titulaire d'une police d'assurance garantissant les conséquences de sa responsabilité civile et professionnelle au cas où celle-ci serait engagée. De même, le client s'assurera tant pour lui que pour son personnel pour les conséquences de sa responsabilité civile. Be Wise Coaching ne peut être tenu pour responsable vis-à-vis du client de toute perte indirecte découlant de l'exécution des présentes conditions. La notion de perte indirecte inclut notamment la perte de bénéfices, de revenus de clientèle ou toute perte financière similaire, y compris tout paiement effectué ou dû à un tiers. La responsabilité de Be Wise Coaching vis-à-vis du client ne saurait, en tout état de cause, excéder le montant payé par le client au titre de la prestation fournie.

La Société n'est pas responsable des dommages indirects ou consécutifs que le Client pourrait subir dans le cadre de l'exécution des présentes CGV et ne peut être tenue pour responsable en cas de

faute relevant d'un événement de force majeure tel que défini à l'article 14.1 du fait d'un tiers ou du fait du Client.

La Société ne saurait, en aucun cas, être tenue pour responsable de toute mauvaise utilisation du Site et des Services proposés par les Clients.

Les Clients ont pleinement pris conscience des dispositions du présent article et notamment des garanties et limitations de responsabilité susvisées, conditions essentielles sans lesquelles la Société n'aurait jamais contracté.

Il appartient à chaque Client de prendre ses dispositions afin d'être couvert en matière de mutuelle et de responsabilité civile.

## **8. RECLAMATIONS**

Toute prestation peut faire l'objet de réclamation en cas d'insatisfaction pour faire part de son mécontentement. Be Wise Coaching procédera à son examen (accusé de réception sous 48h) et s'engage à apporter une réponse dans un délai d'un mois. Be Wise Coaching s'engage également à prendre des mesures correctives pour limiter de nouvelles réclamations.

## **9. REFERENCEMENT**

Le client autorise la société à mettre son nom et son logo dans la liste de référencement. Si le client ne souhaite pas paraître dans la liste de référencement, il devra nous en avertir par courrier.

## **10. REGLEMENT INTERIEUR**

Le client s'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur de BE WISE COACHING. Le règlement intérieur a pour objet de définir les règles générales et permanentes et de préciser le règlement en matière d'hygiène et de sécurité ainsi que les règles relatives à la discipline. Tout stagiaire accepte de fait le règlement intérieur établi par BE WISE COACHING. Le règlement intérieur est mis à disposition sur internet.

## **11. LOI APPLICABLE ET ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

Les présentes CGV sont régies et interprétées conformément au droit français, sans tenir compte des principes de conflits de lois. Il est fait attribution exclusive de juridiction aux tribunaux compétents de Nanterre.

La présente clause est stipulée dans l'intérêt de BE WISE COACHING qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.

